



2019.7883

REÇU 06 JAN. 2020

P.P. CH-1951
Sion

A-PRIORITY Poste CH SA

AVALEMS
M. Arnaud Schaller, Directeur
Avenue de la Gare 29
Case postale 91
1951 Sion



Date 20 DEC. 2019

Statuts et règlement financier de l'AVALEMS

Monsieur le directeur,

Votre courrier du 16 décembre 2019 concernant les nouveaux statuts et le nouveau règlement financier de l'AVALEMS nous est bien parvenu et nous vous en remercions.

Conformément à l'article 37 alinéa 6 de la loi sur les soins de longue durée du 14 septembre 2011, le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture approuve les statuts de l'AVALEMS qui ont été validés par l'Assemblée Générale du 28 novembre 2019. Nous ne nous prononçons pas sur le règlement financier qui est de la compétence de l'Assemblée Générale.

En vous remerciant pour votre collaboration, nous vous adressons, Monsieur le directeur, nos salutations les meilleures.

Esther Waeber-Kalbermatten
Conseillère d'Etat

